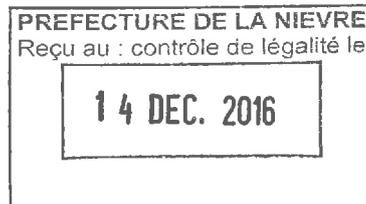




Publication le 14 DEC. 2016

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



D-2016-80

L'an deux mille seize, le six décembre, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune de VARENNES-VAUZELLES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de **Madame Isabelle BONNICEL**, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29

Date de convocation du Conseil Municipal : 30 novembre 2016

**Etaient présents** : Mme BONNICEL, M. FRIAUD, Mme LACOUR, Mme ROBIN-CHAUVOT, M. MARCONNET, Mme ALTMAN, M. SAGET, M. FICHOT, Mme LAROCHE, Mme DUBOIS, M. DUBOIS, M. REVERCHON, M. MORAND, M. COIGNET, M. GUERIN, M. GAUTHERON, Mme KELLER, M. MOTTAIS, M. SICOT, Mme GRAILLOT, M. BENEDIT (à partir de 20 h 00), M. LECHER.

**Avaient donné procuration** : M. DAMBRINE à M. SAGET, Mme VATAN à M. FRIAUD, Mme DUCOURTIOUX à Mme LAROCHE, Mme THOMAS à Mme ROBIN-CHAUVOT, Mme POIRIER à M. GUERIN, Mme MARCEL à M. FICHOT, M. BENEDIT à M. SICOT (jusqu'à 20 h 00), Mme DESABRE à Mme GRAILLOT.

Monsieur Jean-Guy FRIAUD a été désigné Secrétaire de séance.

### **OBJET : Motion relative au projet de LGV Paris – Orléans – Clermont – Lyon.**

Monsieur SAGET, Adjoint au Maire, expose que la réflexion sur le projet de Ligne à Grande Vitesse Paris-Orléans-Clermont-Lyon (POCL) s'est engagée en 2008 à l'issue du Grenelle de l'Environnement. Après une première série d'études et suite au débat public qui s'est tenu du 3 octobre 2011 au 31 janvier 2012, l'Etat a décidé d'engager des études complémentaires pour définir, dans le cadre d'une concertation avec tous les acteurs, un scénario amélioré sur la base des tracés « Ouest » et « Médian ».

Le 4 octobre 2014, les élus de Nevers Agglomération ont réaffirmé, à la majorité absolue des suffrages exprimés, leur soutien au projet de création de la ligne nouvelle à grande vitesse en sa variante « Médian ».

#### **Mairie**

54 avenue Louis Fouchère  
BP 90121  
58641 Varennes-Vauzelles Cedex

03.86.71.61.71

fax : 03.86.57.17.49

mairie@ville-varennes-vauzelles.fr

Alors que la concertation sur le tracé est relancée après la nomination d'un nouveau Préfet coordinateur le 28 avril 2016 par le Secrétaire d'État aux Transports, que les membres de l'association TGV Grand Centre Auvergne sont invités à délibérer sur une motion soutenant le scénario « Ouest » variante « Roanne », et que le projet se trouve à un moment décisif du processus décisionnel, il est proposé au Conseil Municipal de voter une motion en faveur du tracé « Médian », comme l'a soutenu Nevers Agglomération il y a peu.

Par cette motion, les élus rappellent l'importance du projet LGV POCL pour l'attractivité de leur territoire.

La variante « Médian » permet, grâce à une possibilité d'interconnexion avec le réseau actuel à hauteur de Gien, de desservir tout le Val de Loire au nord de Nevers et un accès direct au TGV à proximité de Nevers.

Nevers, capitale départementale, ne peut plus demeurer en dehors du réseau à grande vitesse et se doit d'être reliée rapidement à Paris et à Lyon.

Le territoire de l'agglomération doit participer au dynamisme français en garantissant à ses citoyens, salariés, entrepreneurs et étudiants, une mobilité efficace et durable.

Par ailleurs, la mobilisation autour du projet LGV POCL ne doit pas faire oublier les enjeux de modernisation à court terme de la ligne Intercités Nevers-Dijon.

Au-delà des enjeux territoriaux, les élus tiennent à rappeler que le projet LGV POCL est un projet d'intérêt général hautement stratégique pour la France, en ce qu'il répond à un double objectif :

- offrir une alternative à la LGV Lyon-Paris, maillon majeur des liaisons ferroviaires européennes Nord-Sud, dont toutes les études prévoient la saturation ;
- desservir les territoires du Centre de la France, dont la carte SNCF révèle une absence totale de ligne TGV.

Le choix du tracé, entre les scénarios « Ouest » et « Médian », et le consensus dont il fera l'objet, seront déterminants pour conforter la viabilité du projet sur le long terme.

Or, le scénario « Médian » est le seul à répondre au double objectif du projet LGV POCL et, en ce sens, à même de confirmer l'engagement de l'Etat :

- Le scénario « Médian » est plus court de 45 km par rapport au tracé « Ouest ».
- Le scénario « Médian » permet un gain de temps par rapport au tracé « Ouest ».
- Le scénario « Médian » représente un coût d'exploitation moindre avec un potentiel d'autofinancement supérieur de plus d'un milliard d'euros par rapport au tracé « Ouest », ce qui diminuerait d'autant le besoin de financement public.
- Le scénario « Médian » affiche les plus fortes prévisions de fréquentation en plaçant Lyon à 1 h 45 de Paris (contre 1 h 55 pour le tracé « Ouest ») et Clermont-Ferrand à 2 h de Paris (contre 2 h 15 pour le tracé « Ouest »), ce qui assure à terme un équilibre d'exploitation de la ligne.
- Le scénario « Médian » est le scénario qui prend le mieux en compte les enjeux environnementaux : il évite notamment les zones urbanisées et les zones d'activités d'Orléans et de Bourges, il évite la Sologne, plus grande zone Natura 2000 d'Europe, et répond ainsi à la dimension législative européenne en matière de protection des zones sensibles, contrairement au scénario « Ouest » qui fait peser un risque environnemental et juridique sur l'ensemble du projet.

Le tracé « Médian » permet donc de proposer la Grande Vitesse à des territoires qui en sont pour le moment exclus, contribuant à la nécessaire Egalité des Territoires souhaitée par le gouvernement.

Le tracé « Médian » s'inscrit en parfaite complémentarité des lignes existantes en offrant un réseau ferroviaire compétitif qui permettra à la future LGV et aux lignes Intercités de fonctionner sans être tributaires les unes des autres, et d'apporter ainsi un service de qualité à l'ensemble des usagers.

Enfin, si l'objectif du projet est en effet de parvenir, d'une part, à équilibrer son exploitation et, d'autre part, à prendre le mieux en compte les enjeux environnementaux, le scénario « Médian », soutenu par la grande majorité des acteurs politiques, des acteurs économiques et des particuliers de la Loire, ainsi que par de très nombreuses collectivités de Bourgogne et d'Auvergne, satisfait parfaitement à ces deux conditions.

Pour que Nevers s'affirme comme ville d'équilibre à l'ouest de la Région Bourgogne Franche-Comté en bénéficiant de la Grande Vitesse, et pour que le maillage du territoire français par le rail demeure efficace et pérenne, Monsieur SAGET propose de :

- rappeler le soutien de la ville au projet LGV POCL qui concourt au désenclavement, à l'aménagement et au renforcement de l'attractivité du territoire
- de se prononcer en faveur du tracé « Médian »
- de demander à l'Etat de s'assurer de la viabilité du projet et de la capacité du scénario arrêté à répondre aux objectifs qui ont été fixés
- de demander à l'Etat de confirmer le calendrier de réalisation du projet.

Adopté par 23 voix pour, 1 voix contre, 1 abstention, 4 ne prenant pas part au vote.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.  
Pour copie conforme.

Varenes-Vauzelles, le 8 décembre 2016

Le Maire



Isabelle BONNICEL